



Kim Clijsters et Philippe Gilbert sont les Sportifs belges de l'année

P. 20 & 21



Les pratiques de D'Onofrio éclaboussent Anderlecht

P. 22 & 23



Anderlecht grand vainqueur du week-end en championnat

P. 11 & 12

lesoir.be

LE SOIR

Le meilleur du sport

14 PAGES SPÉCIALES

Milquet réfute le laxisme à Matonge



P. 2 & 4 Bruxelles
La ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet estime que les autorités n'ont pas été laxistes alors qu'une nouvelle vague de violence a frappé le quartier Matonge ce samedi.

l'économie

L'Europe menace la « garantie Arco »

La Commission européenne estime que l'extension de la garantie des dépôts accordée aux coopérateurs d'Arco, pourrait être assimilée à une aide d'Etat. P. 4

la société

Un évadé était le parent du bébé tué

Orlando Leblond, l'évadé et preneur d'otages de Huy, est un parent du bébé tué par le tireur fou de la place Saint-Lambert. Il a été arrêté après avoir contacté la famille. Il est aussi suspecté d'être l'auteur du braquage mortel d'une station-service à Anderlues. P. 8

le monde

Tahrir flambe encore

En Egypte, les violences ont repris vendredi entre manifestants et forces de l'ordre aux abords de la place Tahrir, au Caire, alors que les législatives sont toujours en cours. P. 9

NÉCROLOGIE 26

PETITES ANNONCES 26

CINÉMAS 28

BONS À DÉCOUPER 29

THÉÂTRES 32

JEUX & BD 33

TÉLÉVISION 34-35

PETITE GAZETTE & MÉTÉO 36



La Société du logement : la ruine d'un système

P. 2 & 3 FRAUDE OU COMLOT ? Des audits soulignent l'absence de contrôles au sein de la Société wallonne du logement. Où le climat est délétère.

Le 2 décembre dernier, la direction générale de la Société wallonne du logement (SWL), la structure publique qui chapeaute les sociétés locales d'habitations sociales, procédait au licenciement pour faute grave de Catherine Delid, la directrice des services généraux et de la communication.

Ce lundi, le conseil d'administration de la SWL doit confirmer la sanction et valider sa motivation. Les administrateurs auront

à leur disposition deux pièces à charge de la directrice : un audit interne et un autre rapport, réalisé par le consultant extérieur Ernst & Young à la demande du directeur général de la société, Alain Rosenoer.

Ces deux enquêtes épinglent une incroyable collection de pratiques anormales dans le chef de Catherine Delid : parc automobile, frais d'habillement, GSM, notes de restaurant, cave à vin. Jusqu'à une caisse parallèle à la

caféteria du siège social de la SWL, à Charleroi.

Pour autant, les audits ne concluent pas à des fraudes caractérisées. Ernst & Young évoque des négligences. Le rapport « maison » épingle de son côté « la légèreté voire l'absence totale de contrôle interne ».

Tout indique en fait que les procédures de contrôle existent... sur papier à la Wallonne du logement, mais qu'elles ne sont pas appliquées. Idem pour le contrô-

le des dépenses, des factures, des frais divers... Bref, le « système » serait défaillant, et pas seulement à la Direction des services généraux.

Voilà de l'eau au moulin de Catherine Delid. Dans un très long acte de défense que *Le Soir* s'est procuré, l'ex-directrice charge sa hiérarchie et notamment Alain Rosenoer. Absence de consignes, communication interne défaillante ou pratiques jamais remises en question : voilà qui expliquerait,

selon elle, les « négligences » dont on l'accuse aujourd'hui. En plus d'un règlement de comptes interne entre responsables.

Alain Rosenoer ne se retrouve évidemment pas dans les conclusions des audits : pour lui, il y a faute grave sans contestation possible. Il doit en convaincre le conseil d'administration ce lundi après-midi. Mais tous les documents en notre possession en attestent : le climat est délétère au sein de cette institution. ■

La voix de Cesaria Evora s'est éteinte



Cesaria Evora s'est éteinte samedi dans son île du Cap-Vert, à l'âge de 70 ans. Affaiblie par des problèmes de santé, la chanteuse de « Sodade » avait mis un terme à sa carrière en septembre dernier.

« La diva aux pieds nus » avait subi plusieurs interventions chirurgicales ces dernières années, dont une opération à cœur ouvert en mai 2010. Après cette opération, l'artiste, ambassadrice iconique des musiques du monde, avait repris la route et s'était produite en avril dernier sur la scène parisienne du Grand Rex.

« Cize », comme l'appelaient ses admirateurs, avait fait ses premiers pas sur la scène internationale au début des années 90, et

livré quatorze albums. Couronnée par un Grammy Award en 2003 pour l'album *Voz d'Amor*, Cesaria Evora avait reçu en France deux Victoires de la musique, la première en 2000 pour *Café Atlantico*, la seconde en 2003 pour *Voz d'Amor*.

Depuis ses vrais débuts, il y a près de quarante-cinq ans sur l'île de São Vicente, Cesaria Evora avait souvent chanté les amours contrariées avec en toile de fond la nature brute et l'isolement insulaire propre au Cap-Vert, archipel qui, selon l'artiste, « marque les âmes pour des générations ». ■

► P. 29 CESARIA EVORA CHASSAIT LE CHAGRIN

Les relations Ecolo-Groen selon Olivier Deleuze

À la Chambre, l'opposition francophone au gouvernement Di Rupo - soutenu par 93 députés sur 150 - rassemble 12 des 62 élus francophones : 8 Ecolo, 3 FDF et 1 indépendant. Les écologistes occupent, en réalité, une place à part : ils sont dans la majorité institutionnelle (ils ont signé les accords relatifs à la réforme de l'Etat) et dans l'opposition socio-économique.

Dans l'hémicycle, Ecolo forme un groupe commun « Ecolo-Groen » (8 + 5) avec les verts du Nord. Stefaan Van Hecke (Groen) en assure, jusqu'aux vacances d'été, et en alternance, la présidence. Olivier Deleuze (Ecolo) assume provisoirement le rôle du « sous-chef ». Une appellation qu'il revendique...

« La question du chef de groupe n'est pas essentielle. Lors du débat sur la déclaration gouvernementale, Stefaan Van Hecke (Groen) est intervenu le 3^e et moi le 10^e. La place est uniquement importante pour votre ego. » Pourrait-il y avoir des dissensions entre Ecolo et Groen, sur le communautaire ? « C'est parfaitement possible. Mais j'ai le sentiment que, même s'il ne s'agira pas d'un fleuve tranquille, le plus difficile est fait parce que les textes sont très précis. Cependant, nous resterons très vigilants. » ■

► P. 5 ENTRETIEN

Le rideau est tombé sur Vaclav Havel

Icone de la « Révolution de velours », dramaturge iconoclaste, Vaclav Havel est décédé ce dimanche à l'âge de 75 ans. L'ancien président tchèque avait été la figure de proue de la dissidence contre le régime communiste qu'il contribua à faire chuter en 1989.

Vaclav Havel s'est éteint dans sa maison de campagne dans le nord de la République tchèque, selon son assistante Sabina Tancocova. De santé fragile, ancien fumeur invétéré, il était sujet à des problèmes respiratoires chroniques, datant de ses années de prison dans les geôles communistes.

Premier président démocratiquement élu de la Tchécoslovaquie après la chute du régime communiste, en 1989, Vaclav Havel avait été réélu en 1993 à la tête de la République tchèque, désormais séparée de la Slovaquie, après avoir assisté impuissant à la scission non violente du pays en deux Etats. Il avait quitté le pouvoir en 2003, quelques mois seulement avant que son pays ne rejoigne l'Union européenne, un processus auquel il a largement contribué. ■

► P. 10 PORTRAIT
► P. 31 ENTRETIEN AVEC SON TRADUCTEUR EN FRANÇAIS



Anderlecht rattrapé par l'« affaire D'Onofrio »

L'ESSENTIEL

- Le Sporting et son ex-manager général Michel Verschueren, sont éclaboussés par l'enquête sur les transferts douteux du Standard sous l'ère de Lucien D'Onofrio.
- Pour minorer le salaire officiel d'Ivica Mornar, acheté au Standard en 2001, le Sporting a payé une fausse facture de 250.000 euros à une société écran au Luxembourg.
- Selon la justice, cette société a entre autres versé au joueur un complément de salaire occulte de 155.000 euros sur un compte en Autriche.

ENQUÊTE

Quand il a dû choisir un paradis fiscal pour cacher au fisc belge son petit trésor – un complément de salaire occulte versé par Anderlecht en 2001-2002 –, l'attaquant croate Ivica Mornar, surnommé le « Pirate » par ses fans, a préféré les forêts autrichiennes au sable fin des plages caraïbéennes. Son agent officiel de l'époque, Djuro Sorgic, inculpé pour faux et usage de faux par la justice liégeoise en juin dernier, s'est par contre abrité derrière l'anonymat de sociétés écrans battant pavillon des îles Vierges britanniques, dans les Caraïbes, pour toucher discrètement, au Luxembourg, une commission sur le transfert du joueur.

C'est notamment ce qui ressort de la longue enquête instruite par le juge financier Philippe Richard à propos d'une ribambelle de transferts douteux réalisés au Standard de Liège entre 1996 et 2004. Ces investigations, démarrées suite à une perquisition dans les bureaux du club principal en février 2005, constituent le second volet du dossier 24/04, ouvert initialement pour suspicion de blanchiment de fonds gagnés par Lucien D'Onofrio lorsqu'il était agent de joueurs.

Bouclé l'été passé, le dossier d'instruction a été transmis le 21 septembre au parquet de Liège, actuellement occupé à tracer son réquisitoire. Dans la foulée, le parquet pourrait aussi procéder à de nouvelles inculpations.

Cas d'école

Dans le cadre du volet « transferts douteux », les enquêteurs de la brigade financière de Liège sont tombés tout à fait par hasard, au Sporting d'Anderlecht, sur un véritable cas d'école de ce que d'aucuns ont peut-être un peu trop vite appelé le « système D'Onofrio », c'est-à-dire la pratique, illégale, consistant à verser une rémunération occulte à certains joueurs, plutôt que de leur verser les gros salaires qu'ils réclament. L'objectif de la manœuvre est d'éviter au club acheteur de payer les charges fiscales et sociales liées à ces compléments de salaire, tout en satisfaisant les joueurs particulièrement gourmands sur le plan de la rémunération.

Ce cas d'école concerne donc l'achat, par Anderlecht, d'Ivica Mornar au Standard, à l'été 2001. A l'époque, après trois saisons de bons et loyaux services à Sclessin, l'international croate se retrouve dans le nouveau C. Vexé, il souhaite alors rejoindre Anderlecht qui cherche un attaquant. Lucien D'Onofrio, plaque tour-

nante des transferts au Standard, lui donne son feu vert, et après d'après discussions, le Pirate se lie au pavillon Mauve et Blanc pour quatre saisons. Le transfert est signé le 17 juillet 2001 pour la somme de 50 millions de francs belges hors TVA – soit 60,5 millions (1,5 million d'euros) TVA incluse.

Lors des négociations, Anderlecht avait jugé Mornar trop gourmand sur le plan salarial. « On avait fait une offre que Michel Verschueren (NDLR : manager général du Sporting à l'époque) avait jugée trop élevée », raconte récemment Djuro Sorgic à la Dernière Heure. « On avait attendu quelques jours et le Sporting avait perdu sa rencontre suivante. Le transfert de Mornar s'est alors fait rapidement et à nos conditions. » Des conditions pour le moins troubles que Le Soir est aujourd'hui en mesure de révéler.

Convention bidon

Le 16 juillet, soit la veille de la signature du transfert, une convention bidon est signée entre le Sporting d'Anderlecht et Concordia Investments S.A., une société luxembourgeoise dont les actionnaires se cachent derrière des titres au porteur. Concordia n'est en réalité qu'un véhicule financier anonyme « loué » par Sorgic à un expert-comptable du Grand-Duché.

But de la manœuvre : payer un complément de salaire en noir au joueur en gonflant artificiellement la commission de son agent, afin que celui-ci en rétrocède une partie à Mornar. Un montage bien peu orthodoxe pourtant avalisé par Michel Verschueren, qui a directement négocié l'opération avec Sorgic.

Selon les termes de cette convention, Anderlecht versera 10 millions de francs (250.000 euros) à Concordia pour « frais d'honoraires et d'assistance » dans le cadre de la cession du joueur. Soit l'équivalent de 20 % du prix du transfert qui sera signé le lendemain. C'est énorme pour une commission d'agent de joueurs, la moyenne oscillant autour des 7 %...

D'après l'enquête judiciaire, c'est Jurica Selak, un agent de joueurs qui compte aujourd'hui Jérémy Perbet ou Laurent Ciman dans son « écurie », qui signe à l'époque la convention pour Concordia. Djuro Sorgic nous le confirme : « Je n'ai jamais été un agent officiel reconnu par la Fifa (NDLR : Fédération internationale de football). Un club ne peut donc pas signer de conventions avec moi. J'ai demandé à mon ami Jurica de me rendre ce service. »

Contacté par Le Soir, Jurica Selak nie avoir signé quoi que ce



LA JUSTICE LIÉGEOISE a découvert qu'Anderlecht a payé un complément de salaire occulte à l'attaquant croate Ivica Mornar en 2001-2002. © PHILIPPE CROCHET/PHOTO NEWS.

soit et dit ne pas connaître Concordia : « J'ai juste servi de traducteur pour le papa de Mornar qui ne comprenait pas bien certains termes lors des négociations avec Anderlecht. Je l'ai fait par pure amitié pour Mornar et parce que ça me permettait de rentrer de visu la direction d'Anderlecht. C'était mon seul intérêt. »

L'agent a en outre déclaré aux enquêteurs ne pas reconnaître sa signature sur la facture de 10 millions de francs envoyée par Concordia à Anderlecht le 26 août 2001... Une facture dont le Sporting versera le montant en quatre tranches sur le compte de Concordia à la Banque de Luxembourg : 2 millions le 19 septembre, 3 millions le 23 octobre, 3 millions le 27 novembre, et 2 millions le 2 janvier 2002.

Retraits cash

et sociétés écrans

Qu'est-il ensuite advenu de ces fonds ? Les enquêteurs le découvriront grâce à un document capital retrouvé lors d'une perquisition chez Jeannot Mousel, un expert-comptable luxembourgeois qui gérait les affaires de Djuro Sorgic tout en lui servant aussi de prête-nom. Ce document manuscrit détaille neuf mouvements financiers – retraits en cash et virements à des sociétés écrans – réalisés entre septembre 2001 et janvier 2002 pour rétribuer quatre individus : le joueur, son agent officiel, Mousel et un intermédiaire.

L'enquête pénale confirmera que plus de 6,2 millions de francs (154.629 euros) ont été versés en trois tranches sur le compte n° 722.90.20 d'Ivica Mornar ouvert à la Hypo Alpe-Adria Bank de Klagenfurt, en Autriche, pays où le secret bancaire est l'un des plus stricts au monde.

Selon le document, trois autres millions (74.368 euros) – soit 6 % du prix du transfert – sont revenus dans les poches de Djuro Sorgic. Une partie en cash : un million retiré du compte de Concordia le 19 septembre, et 750.000 francs le 23 octobre. Le reste, 1,25 million, a été injecté le 20 novembre dans le capital d'Investgest S.A., une société luxembourgeoise appartenant à Sorgic et dont les actionnaires étaient à l'époque International Allied Services Ltd. et Britanica Asset Management Ltd., deux opaques so-

ciétés offshore enregistrées aux îles Vierges britanniques et administrées par Mousel. L'expert-comptable luxembourgeois recevra d'ailleurs 300.000 francs (7.437 euros) de « commissions » pour ses bons services.

Djuro Sorgic nie fermement avoir perçu ces fonds : « Je suis intervenu dans ce transfert pour faire plaisir à Mornar. Dans cette histoire, c'est moi qui ai été le moins bien payé. »

Nanesse et le 4^e homme

Le nom d'un quatrième homme apparaît également sur le document retrouvé chez Mousel : Valère Facchini, un comptable liégeois et ex-agent de joueurs (suspendu). C'est lui qui a présenté Mousel à Sorgic. Le document indique qu'il aurait touché 405.000 francs (10.040 euros) – soit 4 % du montant versé par Anderlecht –, la moitié en cash, l'autre moitié sur le compte de Contragest S.A., une coquille luxembourgeoise pilotée par Mousel via une offshore irlandaise.

Détail troublant : le bureau de Facchini, perquisitionné par les limiers liégeois au tout début de l'enquête, était situé à Beyne-Heusay, dans la banlieue de Liège, à 500 m à peine de chez Jurica Selak. Le premier aurait-il servi d'« homme de paille » pour le second ? Selak le nie farouchement : « Je n'ai touché aucune commission sur ce transfert », insiste-t-il. Valère Facchini n'a pu être joint ce week-end.

En épiluchant les documents saisis au Standard, les enquêteurs découvriront une autre transaction illicite intervenue dans ce transfert, indépendante du montage Concordia. Via sa société Village de Nanesse, active dans l'horeca, Sorgic a facturé au Standard 500.000 francs belges hors TVA (12.395 euros) pour le « bon déroulement du transfert du joueur Mornar ». Une commission à laquelle, une fois de plus, seul un agent agréé par la Fifa pouvait prétendre. La justice reproche d'ailleurs au directeur général du Standard de l'époque, Alphonse Costantin, inculpé en juin dernier pour faux et usage de faux, d'avoir notamment signé, le 16 juillet 2001, la convention illicite entre le club et Sorgic à l'origine de cette fausse facture. Contacté par Le Soir, Al-

phonse Costantin n'a pas souhaité réagir.

D'Onofrio charge Anderlecht

Lors d'un interrogatoire, Lucien D'Onofrio, qui contrôlait tous les transferts en coulisses (son nom n'apparaissait pas à l'époque dans l'organigramme du Standard), a chargé le club bruxellois pour le montage visant à rémunérer secrètement Mornar. Le montage Concordia, a-t-il expliqué aux enquêteurs, a été mis en place « à la demande du club » acheteur, à des fins d'« optimisation fiscale et sociale ».

« Luciano n'a joué aucun rôle dans le transfert de Mornar », a-

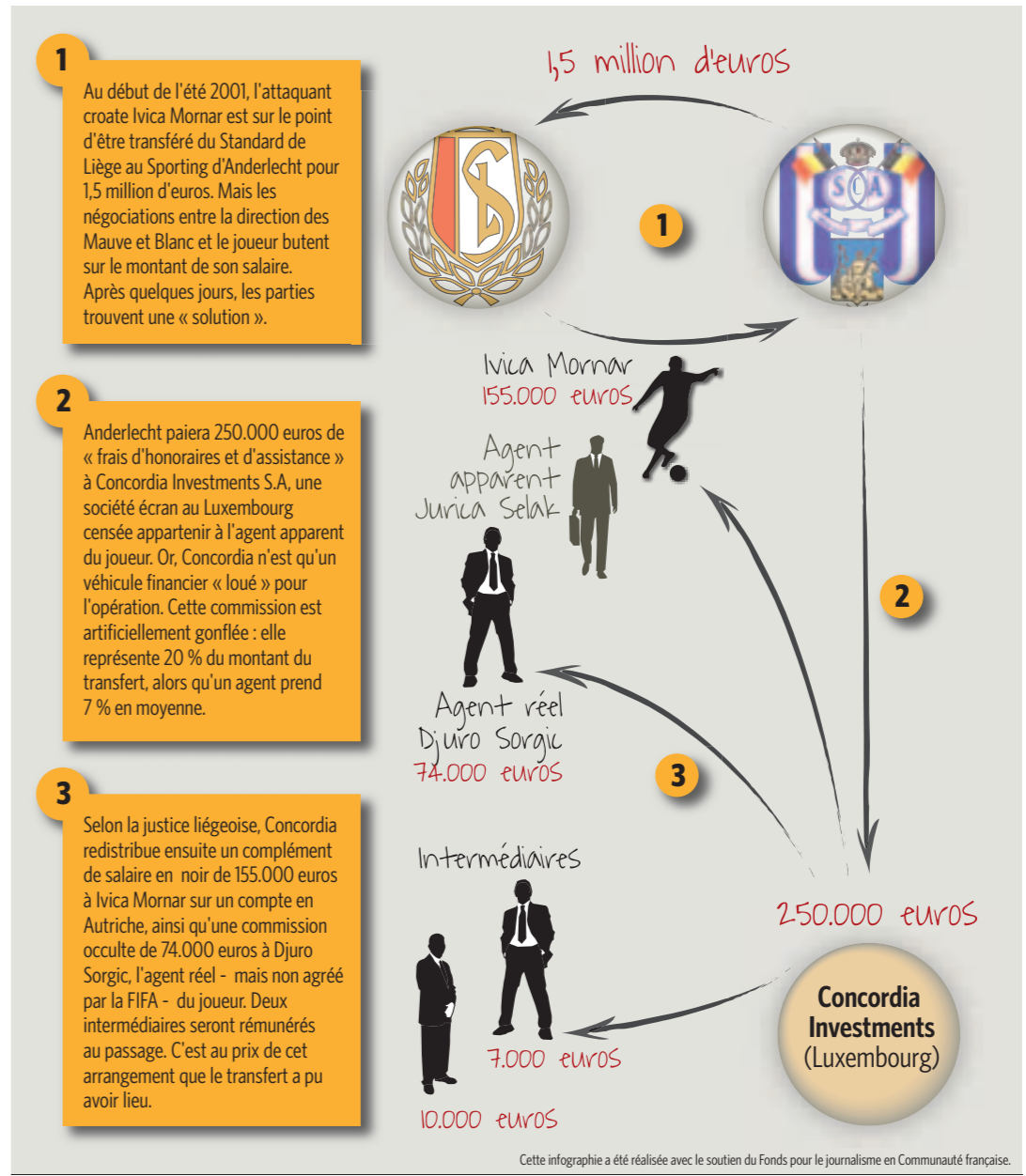
firmé Djuro Sorgic. « Tout ce qui l'intéressait était que le Standard touche l'indemnité de transfert de 50 millions de francs. Quand Michel Verschueren a signé la convention avec Concordia, il devait se douter que l'argent retournerait dans les poches de Mornar. Je suppose qu'il savait, mais je ne peux pas parler pour lui. C'est un vieux renard. »

S'il ne le savait pas, pourquoi aurait-il signé la convention avec Concordia, dont le montant est largement supérieur à une commission d'agent habituelle ? « Je vous répète ce que j'ai dit à la police judiciaire de Liège : pour éviter de payer une somme importante à l'Etat belge, poursuit Sorgic. Si l'argent était revenu sous forme de salaire au joueur, Anderlecht aurait dû payer le fisc et la

sécurité sociale en plus. » Contacté par Le Soir, Michel Verschueren n'a pas souhaité s'exprimer sur cette affaire. « Des agents du fisc liégeois sont venus contrôler ce transfert chez nous et nous leur avons donné toutes les informations nécessaires. Cette affaire date d'il y a presque 10 ans et je n'ai plus les détails en tête. Je ne tiens pas à faire des déclarations qui pourraient nuire à qui que ce soit. Je ne veux pas attaquer Lucien D'Onofrio en public. »

Ivica Mornar n'a pas donné suite à nos appels et Jeannot Mousel était injoignable. Jusqu'ici, seuls Djuro Sorgic et Alphonse Costantin ont été inculpés pour faux et usage de faux en lien, notamment, avec le transfert d'Ivica Mornar. ■ DAVID LELOUP

LE TRANSFERT D'IVICA MORNAR



Cette infographie a été réalisée avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Communauté française.

LES ACTEURS

Michel Verschueren

Avec une Coupe UEFA en 1983 et pas moins de onze titres de champion de Belgique à son actif, Michel Verschueren a été de 1981 à 2003 l'emblématique manager général d'Anderlecht. En cédant le témoin à Herman Van Holsbeek, il n'a jamais vraiment quitté le parc Astrid, érigé sous son règne. A 80 printemps, celui qui a juré fidélité à Anderlecht sur le lit de mort de Constant Vanden Stock en 2008, siège toujours au conseil d'administration du club et franchit la porte de son bureau tous les matins dès 8 heures. Hyper-actif, « Mister Michel » est également membre du conseil d'administration de l'European Club Association, un puissant lobby regroupant 201 clubs de 53 fédérations européennes. Il a été élevé Commandeur de l'Ordre de Léopold en 2007, et fait membre d'honneur de l'Union royale belge des sociétés de football-association (URBSFA) deux ans plus tard. D.L.



© BELGA

Ivica Mornar

Formé à l'Hajduk Split, en Croatie, où il a tout gagné – trois championnats, deux Coupes, trois Supercoups – Ivica Mornar débarque au Standard de Liège en 1998 par l'entremise de son futur entraîneur et compatriote Tomislav Ivic. « Moka » y retrouve Lucien D'Onofrio, qui était son agent lorsqu'il évoluait à Split. L'international croate dira par la suite avoir passé des « années merveilleuses » en bords de Meuse, où il sera finaliste de la Coupe de Belgique en 2000. Son transfert à Anderlecht, ennemi juré des Rouches, sera douloureusement vécu par certains supporters liégeois qui déploieront une banderole assassine à son égard lors d'un classico à Sclessin. Sous le maillot mauve et blanc, le « Pirate » évoluera en Ligue des Champions et en Coupe UEFA. Il sera transféré à Portsmouth en janvier 2004, année où Anderlecht sera champion. Après un détour par le Stade Rennais, blessé, il met fin à sa carrière en 2006. D.L.



© PHOTO NEWS

Djuro Sorgic

Né en Croatie, comme Mornar, cet ex-footballeur yougoslave a notamment foulé le gazon du FC Liégeois, de Waterschei, Hasselt et La Louvière dans les années 70. Il côtoiera même le légendaire attaquant nord-irlandais George Best lors d'une saison au Los Angeles Aztecs en 1976-77. Sa carrière derrière lui, il s'installe à Liège où il ouvre la Maison du Peket, un bistrot devenu culte dans la Cité ardente, fréquenté par plusieurs figures du foot liégeois et lieu de rendez-vous des joueurs issus de l'ex-Yougoslavie évoluant dans le championnat belge. Bien qu'il n'ait jamais passé d'examen pour devenir agent de joueurs, Djuro Sorgic est à l'origine de l'arrivée de nombreux joueurs de l'Est en Belgique: Runje, Prosi-necki, Mumlek, Mornar, Jestrovic, Dragutinovic... A 63 ans, il a été inculpé par la justice liégeoise en juin dernier pour faux et usage de faux liés à certains transferts au Standard de Liège. D.L.



© BELGA

Affaire D'Onofrio Nouveaux flux suspects vers le Liechtenstein



© MICHEL KRACKOWSKI/BELGA

Bien que l'enquête de la justice liégeoise sur Lucien D'Onofrio et le Standard de Liège soit bouclée, les résultats de certains devoirs d'enquête continuent d'arriver à la brigade financière de Liège.

Les enquêteurs ont ainsi reçu, la semaine dernière, des informations bancaires concernant des flux financiers suspects entre Corporate Press Limited, une société écran contrôlée par Lucien D'Onofrio jusqu'à sa récente dissolution, et Acquia Anstalt, une mystérieuse structure du Liechtenstein créée en 1990 et liquidée en février 2006.

Les enquêteurs suspectent Acquia d'être le parent d'un joueur auquel Lucien D'Onofrio aurait rétrocédé des commissions occultes dans le cadre d'un transfert. Les flux datent de 2004 et 2005, période où la justice liégeoise venait de débiter son enquête sur les activités de l'ex-homme fort du Standard.

Lors d'une perquisition, les enquêteurs avaient déjà découvert plusieurs fausses factures émises par Corporate Press dans le cadre de transferts de joueurs, dont celui de Sergio Conceicao de l'Inter de Milan à la Lazio de Rome, à l'été 2003.

Société boîte-aux-lettres basée à Londres, Corporate Press a été créée en juillet 2002, à une époque où Lucien D'Onofrio pilotait le Matricule 16 en coulisses, sans poste officiel au sein du club. L'ex-homme fort du Standard en était l'unique actionnaire via un titre au porteur anonyme.

Au quotidien, la société était administrée depuis Lugano par Maurizio Delmenico, un agent de joueurs et réviser d'entreprises suisse très proche de D'Onofrio, et qui fut administrateur du Standard de 1998 à 2005.

Dans les comptes 2007 de Corporate Press, Delmenico déclare sur l'honneur être « incapable d'identifier le bénéficiaire ultime de la société », alors que les enquêteurs ont établi qu'il l'a créée pour son ami Lucien D'Onofrio.

Corporate Press n'est qu'une des nombreuses sociétés offshore utilisées par Luciano D'Onofrio dans ses activités d'intermédiaire dans le milieu du football. Elle a été officiellement radiée du registre des sociétés britanniques le 28 juin 2011, soit trois jours après les inculpations de Lucien D'Onofrio et Maurizio Delmenico pour blanchiment d'argent, faux, et usage de faux. ■ DAVID LELOUP